



DOSSIER DE PRESSE

PROJET D'EXTENSION ET DE REAMENAGEMENT DU TERMINAL 1 DE L'AEROPORT MOHAMMED V

**Visite du chantier par Monsieur le Ministre du Tourisme, du Transport aérien, de
l'Artisanat et de l'Economie Sociale**

Le 20 février 2018



Descriptif du projet d'extension et de rénovation du Terminal 1 de l'Aéroport Mohammed V

Le projet d'extension et de réaménagement du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V, a fait l'objet d'études approfondies pour en faire un projet à la hauteur de la capitale économique du Royaume.

L'ensemble des fonctions et des liaisons entre le Terminal 1 et le Terminal 2, a été étudié en vue d'accroître le niveau de qualité de service, de répondre à l'importante croissance du trafic aérien découlant notamment de la caractéristique HUB de cet aéroport.

L'architecture a été conçue comme une ouverture sur le monde extérieur, des façades, côté piste et coté ville, entièrement vitrées laisseront vos regards converger vers la ville ou vers la piste, le verre prédomine dans la conception afin de favoriser un contact direct avec la lumière naturelle.

Des espaces shopping et restauration, le long d'un parcours fluide et optimisé offriront aux passagers tout ce qui fait le charme et la réputation de Casablanca et au-delà du Maroc : gastronomie, artisanat et une large gamme de franchises nationales et internationales.

L'introduction de 5 trottoirs roulants facilitera les transferts dans ce Terminal et de ce terminal vers le Terminal 2.

Zone Départ :

Enregistrement

Rez-de-chaussée

- ✍ Construction d'un hall d'accueil et création de 3 portes d'entrée sécurisées au niveau de l'entrée principale ;
- ✍ Création d'une zone d'enregistrement avec 32 comptoirs d'enregistrement ;
- ✍ Aménagement de la zone traitement bagages automatisé et sa mise aux meilleures normes internationales en la matière.

1er niveau

- ✍ Aménagement du hall public et refonte des façades avec des espaces commerciaux (kiosques, cafétérias, restaurants, ...) ;
- ✍ Déplacement de la façade côté ville pour offrir plus de profondeur ;
- ✍ Réaménagement et extension de la zone enregistrement avec 52 comptoirs.



Embarquement

International

- ✍ Extension de la zone contrôle immigration avec 39 postes de police, et 21 postes en correspondance ;
- ✍ Construction d'un hall d'embarquement au niveau 2 avec 9 passerelles , dont une pour le A 380;
- ✍ Construction de dessertes verticales au niveau des 4 pré-passerelles avec escaliers et ascenseurs pour l'acheminement des passagers de la salle d'embarquement vers les passerelles télescopiques ;
- ✍ Construction d'une salle d'embarquement pour postes éloignées ;
- ✍ Construction d'une zone commerciale au niveau1 d'une superficie de 4457 m².

Zone Arrivée :

- ✍ Construction d'une galerie Arrivée d'une superficie de 2135 m² qui recevra le flux des passagers de 9 passerelles. Elle sera reliée au Terminal 2 par 5 tapis roulants.

Equipements :

Le nouveau Terminal T1 sera doté des meilleurs équipements aéroportuaires bénéficiant des plus hautes technologies :

- ✍ 9 Passerelles télescopiques dont une pour le A380 ;
- ✍ 5 Trottoirs roulants totalisant 150 ml ;
- ✍ Escalators et ascenseurs ;
- ✍ Système de traitement bagages au départ, automatisé équipé des dernières technologies en matière de détection d'explosifs, de drogue et de matières dangereuses ;
- ✍ 84 comptoirs d'enregistrement, 60 positions de contrôle des passeports et 17 portes d'embarquement ;
- ✍ Une couverture totale en vidéo surveillance et Contrôle d'accès ;
- ✍ Equipement de sûreté ;
- ✍ Une signalétique pédagogique ;
- ✍ Un système d'information aéroportuaire évolué.



Indicateurs économiques

Coût de l'Investissement : 1 585 MDh

- ✍ Etudes : 75 MDh
- ✍ Bâtiments : 1 120 MDh
- ✍ Equipements : 390 MDh

Autres indicateurs

Capacités aéroportuaires :

- ✍ Capacité actuelle T1 et T2 : 7 Millions pax ;
- ✍ Superficie Terminal 1 avant l'extension : 32 000 m² ;
- ✍ Superficie Terminal 1 après l'extension : 72 000m² ;
- ✍ Superficie Terminal 2 avant l'extension : 66 000 m² ;

Etat d'avancement : 96%

Capacité totale de l'aéroport (après extension du T1) :

- ✍ 14 millions de passagers / an